



## CTSD-carte scolaire

Vendredi 28 janvier 2022

# Déclaration liminaire

M. Le Directeur Académique,  
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Rarement, et à ma connaissance, une carte scolaire ne s'est déroulée dans un tel chantier ! L'école, en Deux-Sèvres mais partout en France, est dans une telle désorganisation, qu'on peut se demander s'il est bien raisonnable de parler aujourd'hui de carte scolaire dans ces conditions, alors que l'urgence, celle qui est sur toutes les lèvres, celle qui tourmente les nuits de nos collègues et des directrices et directeurs, c'est l'accueil des élèves dans des conditions qui dépassent l'entendement ! Certains quotidiens nationaux interrogent : « Pourquoi laisser ouvertes nos écoles ? », à l'UNSA éducation nous nous interrogeons aussi. Comment se projeter dans la carte scolaire de son école pour la rentrée de septembre alors que les préoccupations se font au jour le jour... Alors oui, le calendrier est contraint, et vous n'avez pas la main dessus. Oui, personne n'est responsable de la situation sanitaire, et des 500 000 cas positif par jour ! Hormis Omicron lui-même.

Quel intérêt à vouloir toujours tenir les objectifs quand la situation appelle à se concentrer sur le problème du moment et surtout ne pas courir deux lièvres à la fois ! Alors, tout le monde galope, s'éparpille et au final, une impression que des décisions se prennent sournoisement.

Parlons des POP : POste à Profil du mouvement inter-départemental. Nous ne comprenons pas votre décision M. Le Directeur Académique de positionner deux POP sur des postes de direction REP. Est-ce un problème de compétence des enseignants du département ou une gestion RH départementale défailante ? Ne suffirait-il pas de mettre les bonnes conditions pour que les collègues du département postulent : augmenter la décharge, placer une aide administrative...

Est-ce un problème de formation initiale alors ? Si on estime maintenant que ces postes de direction de REP sont à profil, il faut peut-être remettre en question la formation initiale des directeurs et peut-être même réfléchir à un meilleur accompagnement tout le long de leur fonction. Le GDDE a encore du pain sur la planche ! Pour L'UNSA Éducation, il faut tout mettre en place pour permettre au directeur de notre département d'envisager des postes de direction certes complexes mais accessibles à nos collègues qui connaissent le territoire et leur métier !

Quelle légitimité donne-t-on à la liste d'aptitude par cette pratique des POP et des PAP ? Si la liste d'aptitude ne permet plus d'obtenir tout type de poste de direction, et que les personnes qui y postulent ne servent qu'à boucher les manques dans la ruralité profonde... Il faut être clairement explicite dès le départ. M. Le Directeur Académique, la liste d'aptitude c'est vous qui l'arrêtez. Est-ce à croire que vous remettez en question vos choix en créant ces postes à profil ?

A l'UNSA-Éducation nous sommes contre les postes à profil qui se multiplient et qui sont la négation de nos savoir-faire et de notre polyvalence pourtant souvent prise comme argument pour nous faire avaler bien d'autres couleuvres. Notre polyvalence est une qualité qu'on agite comme un étendard quand cela arrange ! Alors, faites-nous confiance, faites confiance à notre polyvalence et arrêtons cette mascarade des postes qui sont distribués au fait du prince. Les inspecteurs veulent-ils se faire une chasse gardée, une cour... Ce n'est pas ainsi que le mouvement des enseignants se fait, et tout le monde le sait ici : le barème est le premier discriminant et il doit rester le seul !

Revenons à la carte scolaire de ce jour. Un sujet revient chaque année et a fait la une des journaux en janvier : la fusion d'école. L'UNSA-Éducation n'est pas systématiquement opposé aux fusions d'écoles quand celle-ci sont négociées et discutées avec les équipes pédagogiques en place et que la municipalité a été destinataire d'une parfaite explication de ce que cela impliquait. Au SE-UNSA, nous demandons un comité de pilotage pour chaque projet de fusion d'école regroupant les partenaires (parents, enseignants, élus locaux, représentant de la préfecture).

Aussi, nous pensons que les fusions d'écoles doivent être des propositions en anticipation de situations difficiles que l'on peut pressentir et pas une réponse lorsque la situation de l'école est déjà au rouge. La fusion d'école doit être alors proposée comme un projet pour impulser une nouvelle dynamique sur le territoire, permettre de maintenir les effectifs et éviter ainsi une fuite des élèves. C'est le sens de la fusion des RPI dans le pays ménigoutais.

Souvent, la fusion est proposée trop tardivement alors même que les élèves ne sont plus là, et que la fermeture de classe s'impose comme une évidence. La fusion est trop utilisée comme un pansement que l'on pose sur une plaie béante et que l'on est dos au mur ! Et ce n'est pas cette vision du projet de fusion d'écoles que nous défendons à l'UNSA-Éducation. Nous pensons que l'IA-DASEN doit accompagner ces fusions d'écoles en allouant des moyens supplémentaires comme augmenter le temps de décharge des directeurs sur une ou deux années par exemple, pour accompagner des projets pédagogiques pour que ces fusions puissent se faire dans les meilleures conditions possibles. C'est ainsi que nous pensons que la fusion proposée à Saint-Varent doit être accompagnée : Accorder une décharge totale à la directrice pendant au moins une année.

Nous avons bien compris que les 79 propositions de fermetures du document de travail ne seraient pas retenues ! Heureusement... Cependant, nous savons que les priorités nationales

déclinés lors du CTA vous obligent à récupérer des postes pour pouvoir répondre aux augmentations de décharge des directeurs, et nous nous en félicitons à l'UNSA-Éducation. Si cela peut apparaître des petits pas, il n'empêche que ces petits pas finissent par apporter du concret à la profession. Nous comptons 2,74 ETP dédiés à cette priorité quand le CTA vous proposait d'en flécher 5. Qu'allons-nous faire du reste ? Accompagner des projets de fusion par exemple. Nous savons aussi que 16 postes sont fléchés pour le plafonnement à 24 des CP et CE1. Or lors du groupe de travail, il semble que nous avons dépassé ce seuil. Et cela apparaît juste, car il est parfois impossible de tenir ce seuil au regard des organisations de nos petites écoles ! Cela signifie qu'il vous faut trouver au moins 21 postes donc autant de classes à fermer. Et nous n'évoquons pas encore les situations d'ouverture... Alors oui, le département perd à la rentrée 450 élèves et que les gros titres se font sur ces chiffres catastrophes. Mais, les conditions depuis deux ans nous ont démontré que la qualité et la capacité d'accueillir nos élèves au quotidien était possible parce que les effectifs en classe étaient tenables. C'est essentiel, et d'autant plus vrai aujourd'hui. A l'UNSA-Éducation, nous demandons à ce que les taux d'encadrement se rapprochent du 24 (que nous revendiquons) plutôt que du 27 !